

ARRÊTÉ N° 2025-26

TARIFS DE PARTICIPATION AU STAGE INTENSIF « IMMERSION EN PROVENCE »

La Directrice de l'Institut d'Études Politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements ;

Vu la délibération n°2020/10/10-2 du conseil d'administration relative à l'approbation des contrats, conventions et marchés par le conseil d'administration et délégation de pouvoir au directeur ;

Vu le règlement intérieur ;

ARRÊTE

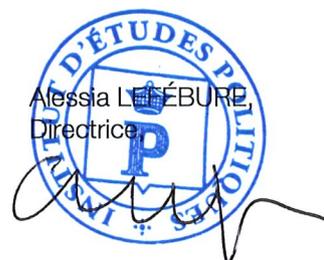
Article 1 : Les tarifs du stage intensif « Immersion en Provence » organisé chaque année pour les étudiants internationaux au mois d'août, sont les suivants :

Option	Tarifs	Prestations
1) Avec cours de français	390 €	Le tarif inclut : <ul style="list-style-type: none">- Les petits-déjeuners ;- Les cours de langue (pour l'option 1) ;- Un déjeuner ;- Les activités prévues au programme. Il n'inclut pas : <ul style="list-style-type: none">- Les repas du midi et du soir et autres snacks ;- L'hébergement ;- Le transport jusqu'aux points de rendez-vous définis par les organisateurs ;- Les assurances.
2) Hors cours de français (pour les étudiants francophones)	195 €	

Article 2 : La Secrétaire générale et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 16 juin 2025,

Alessia LEFEBURE,
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 26/06/2025

DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 26/06/2025